

Lutter contre le harcèlement scolaire au collège A. Malraux de Voreppe.



Le harcèlement, c'est quoi?



Harcèlement= actes négatifs, rapport de domination, répétitions, isolement, souffrance.

Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, de façon répétitive, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves.

Un comportement négatif peut se produire lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves inflige un malaise à un autre élève, que ce soit de manière physique (frapper, pousser, pincer, retenir autrui) ou verbale (menaces, railleries, taquineries et sobriquets). Les actions négatives peuvent également être manifestées sans parole ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui).

Les différentes formes de harcèlement



- Le harcèlement **verbal** (insultes, moqueries, menaces)
- Le harcèlement **physique** (coups, bousculades, dégradations de biens)
- le harcèlement **psychologique ou relationnel** (isolement, rejet, rumeurs)
- Le **Cyberharcèlement** (messages, publications ou partages malveillants en ligne)
- le harcèlement **à caractère discriminatoire** (lié à l'origine, au genre, à l'orientation sexuelle, au handicap, à la religion, etc)
- harcèlement à **caractère sexuel ou sexiste**

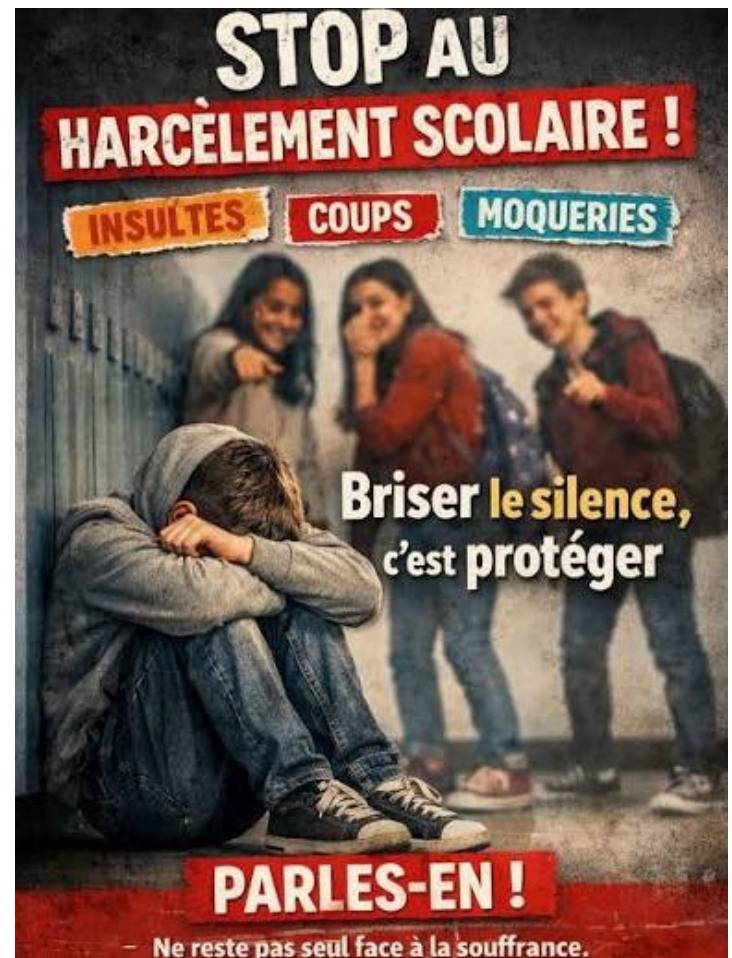
Que peut-on faire pour lutter contre le harcèlement dans notre collège?

Vous êtes victime ou témoin d'une situation de harcèlement,
parlez-en à un adulte!!

Parler, c'est protéger!!

Signaler =

- oser briser le silence
- sortir de l'isolement
- aider une ou plusieurs personnes en souffrance!



Comment signaler une situation de harcèlement dans notre collège?

1- en parlant à un adulte du collège: Enseignant, AED, CPE, AESH, Agent,... qui relayera l'information à un membre de l'équipe Phare, qui agira au mieux, pour mettre un terme à la situation de harcèlement.

2-en parlant à un élève ambassadeur, qui a été formé par l'équipe Phare et qui est capable d'identifier et de signaler une situation de harcèlement.

3-en parlant directement à une personne ressource, membre de l'équipe Phare (voir les affiches avec les noms et visages des membres de l'équipe!)

4-en répondant au questionnaire en ligne « non au harcèlement », qui est en accès libre sur l'ENT du collège

5- en écrivant un signalement et en le déposant dans la boîte aux lettres Phare qui se trouve au CDI.

REGARDER C'EST PARTICIPER



EN PARLER C'EST ARRÊTER

Si tu es témoin
ou victime de harcèlement,
il y a toujours une personne
de confiance pour en parler
dans ton établissement.

NON AU HARCELEMENT

nonauharcèlement.education.gouv.fr

Plateforme nationale
pour les victimes
de harcèlement

Service gratuit et confidentiel,
ouvert 24h sur 24 et 7j sur 7



enfance
Association Reconnue d'Utilité Publique

pHARe

Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Ensemble! Osons briser le
silence! Soyons solidaires contre
le harcèlement scolaire!

